



**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE SAINTE-CATHERINE**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-07**

---

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT  
D'ADMINISTRATION DES RÈGLEMENTS  
D'URBANISME NUMÉRO 2015-00 DE FAÇON À  
MODIFIER LA TARIFICATION

---

PROPOSÉ PAR: Mme la conseillère Annick Latour

APPUYÉ PAR : M. le conseiller Sylvain Bouchard

RÉSOLU : à l'unanimité

Avis de motion : 12 décembre 2023

Dépôt du projet de règlement : 12 décembre 2023

Adoption : 18 décembre 2023

Entrée en vigueur : 19 décembre 2023

Date effective : 1<sup>er</sup> janvier 2024

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Catherine possède un règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 2015-00, adopté le 14 avril 2009;

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 6° de l'article 119 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* permet d'établir un tarif d'honoraires pour la délivrance des permis et des certificats, ou d'une catégorie d'entre eux établie suivant le type de construction ou d'usage projeté;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la Ville de Sainte-Catherine peut modifier son règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 2015-00.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

**ARTICLE 1 DISPOSITION DÉCLARATOIRE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2 MODIFICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-00**

Le présent règlement modifie le règlement numéro 2015-00, intitulé « *Règlement d'administration des règlements d'urbanisme* ».

**ARTICLE 3 MODIFICATION DU CHAPITRE 6 « TARIFICATION »**

Le tableau de l'article 71 du chapitre 6 intitulé « Tarification » est abrogé et remplacé par ce qui suit :

Sujet	Description	Tarif
<b>Usage résidentiel</b>		
Permis de construction et certificat d'autorisation - usage résidentiel	Bâtiment unifamilial	500 \$
	Ajout d'un (1) logement intergénérationnel au bâtiment unifamilial	210 \$
	Bâtiment de deux (2) logements ou plus	500 \$ de base + 210 \$ par logement
	Modification, rénovation, agrandissement d'un bâtiment principal ou secondaire et construction de bâtiments accessoires	Coût des travaux évalué à 5 000 \$ et moins : 55 \$
		Coût des travaux évalué à plus de 5 000 \$ : 55 \$ de base + 4 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux.
	Piscine, bain à remous	105 \$
	Perron balcon, galerie, terrasse, plate-forme, patio	55 \$
	Aménagement de terrain et/ou Remblai-Déblai	105 \$
	Travaux relatifs à la fondation d'un bâtiment	105 \$
	Autre certificat d'autorisation	105 \$
<b>Usage commercial</b>		
Permis de construction et certificat d'autorisation - usage commercial	Construction d'un bâtiment commercial	515 \$ de base + 6 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux.
	Modification, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal ou secondaire et construction de bâtiments accessoires	515 \$ de base + 6 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux.

	Aménagement, agrandissement ou modification d'une aire de stationnement, d'une aire de chargement, déchargement, aménagement de site et/ou aménagement paysager	515 \$ de base + 6 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux.
<b>Usage industriel</b>		
Permis de construction et certificat d'autorisation - usage industriel	Construction d'un bâtiment industriel	515 \$ de base + 6 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux.
	Modification, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal ou secondaire et construction de bâtiments accessoires	515 \$ de base + 6 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux.
	Aménagement, agrandissement ou modification d'une aire de stationnement, d'une aire de chargement, déchargement, aménagement de site et/ou aménagement paysager	515 \$ de base + 6 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux.
<b>Usage institutionnel</b>		
Permis de construction et certificat d'autorisation - usage institutionnel	Construction d'un bâtiment institutionnel	515 \$ de base + 6 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
	Modification, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal ou secondaire et construction de bâtiments accessoires	515 \$ de base + 6 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
	Aménagement, agrandissement ou modification d'une aire de stationnement, d'une aire de chargement, déchargement, aménagement de site et/ou aménagement paysager.	515 \$ de base + 6 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux.
<b>Usage mixte</b>		
Permis de construction et certificat d'autorisation - usage mixte	Construction d'un bâtiment mixte	515 \$ de base + 6 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
	Modification, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal ou secondaire et construction de bâtiments accessoires	515 \$ de base + 6 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux
	Aménagement, agrandissement ou modification d'une aire de stationnement, d'une aire de chargement, déchargement, aménagement de site et/ou aménagement paysager	515 \$ de base + 6 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux.

<b>Démolition ou déplacement de bâtiment</b>		
Certificat d'autorisation de démolition ou déplacement de bâtiment	Bâtiment principal	155 \$
	Bâtiment accessoire	105 \$
<b>Renouvellement de permis, certificat d'autorisation</b>		
Renouvellement de permis et/ou certificat d'autorisation	Tout permis ou certificat d'autorisation	Coût des travaux restants évalué à 5 000 \$ et moins : 55 \$
		Coût des travaux restants évalué à plus de 5 000 \$ : 55 \$ de base + 4 \$ du 1 000 \$ d'évaluation des coûts des travaux restants
<b>Abattage d'arbre</b>		
Certificat d'autorisation d'abattage d'arbre		Gratuit
<b>Affichage</b>		
Certificat d'autorisation d'affichage	Coût du projet d'affichage évalué à moins de 10 000 \$	105 \$
	Coût du projet d'affichage évalué entre 10 001 \$ et 20 000 \$	155 \$
	Coût du projet d'affichage évalué à plus de 20 000 \$	210 \$
<b>Roulotte de chantier et bureau de vente</b>		
Roulotte de chantier et bureau de vente	Installation et/ou aménagement d'une roulotte de chantier, d'un bureau de vente	105 \$ par roulotte ou bureau de vente
<b>Certificat d'autorisation : usage ou événement temporaire</b>		
Certificat d'autorisation	Usage ou événement temporaire	Organisme à but non lucratif : gratuit
		Tout autre usage : 200 \$
<b>Certificat d'occupation</b>		
Certificat d'occupation	Nouveau certificat d'occupation	210 \$
	Duplicata d'un certificat d'occupation déjà émis	55 \$
	Changement de titulaire d'un certificat d'occupation déjà émis	55 \$
<b>Lotissement</b>		
Permis de Lotissement	Lot horizontal, vertical	105 \$ de base+ 2 \$ du 100 m <sup>2</sup> en superficie
<b>Certificat de localisation</b>		
Dépôt du certificat de localisation		500 \$ (montant remboursé lorsque le certificat de localisation est remis à la Ville dans les délais prévus à l'article 49 du règlement d'administration des règlements d'urbanisme numéro 2015-00, tel qu'amendé)
<b>Plans « tel que construit »</b>		
Dépôt des plans « tel que construit » (TQC)		500 \$ (montant remboursé lorsque les plans TQC sont remis à la Ville, préalablement à l'occupation de l'immeuble)

<b>Urbanisme</b>		
Amendement réglementaire	Règlement de zonage	2 800 \$
	Règlement de construction	2 800 \$
	Règlement de lotissement	2 800 \$
	Règlement sur les PIIA	2 800 \$
	Règlement sur les PAE	2 800 \$
	Plan d'urbanisme	2 800 \$
	Autre règlement	2 800 \$
Dérogation mineure	Analyse et préparation de la demande de la dérogation mineure	500 \$
<b>Plan d'intégration et d'implantation architecturale (PIIA)</b>		
Analyse d'un PIIA pour un usage résidentiel	H1 : Tous types de travaux	Gratuit
	H2-H3-H4 : Nouvelle construction	105 \$ de base + 55 \$ par logement. Pour un maximum de 2 000 \$
	H2-H3-H4 : Autres travaux ou bâtiments nécessitant une analyse par PIIA	55 \$
Analyse d'un PIIA pour un usage mixte, commercial, industriel, institutionnel	Construction d'un bâtiment	515 \$
	Modification, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire et construction, modification d'autres bâtiments accessoires	515 \$
	Aménagement, agrandissement ou modification d'une aire de stationnement, d'une aire de chargement, déchargement, aménagement de site et/ou aménagement paysager	515 \$
	Tous les autres types de travaux nécessitant une analyse par PIIA	515 \$
Affichage	Projet d'affichage exigeant une analyse par PIIA	55 \$
Résolution de PIIA	Modification d'une résolution	150 \$
	Renouvellement d'une résolution	150 \$
<b>Projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)</b>		
Étude d'une demande de PPCMOI	Étude d'une demande et avis public (réalisé par la Ville)	3 200 \$ (aucun remboursement si la demande est refusée)
<b>Demande d'usages conditionnels</b>		
Étude d'une demande d'usage conditionnel	Étude d'une demande et avis public (réalisé par la Ville)	2 800 \$ (aucun remboursement si la demande est refusée)
<b>Lettre d'attestation</b>		
Droits acquis ou conformité à la réglementation municipale	Étude de droits acquis, d'usage ou de construction	250 \$
	Étude de la conformité à la réglementation municipale	150 \$

**ARTICLE 4    ENTRÉE EN VIGUEUR**

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi et prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

---

M<sup>ME</sup> JOCELYNE BATES  
MAIRESSE

---

M<sup>E</sup> AUDREY-MAUDE PARISIEN  
GREFFIÈRE